BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Arrêté du 6 juillet 2018 conférant un grade de sous-officier de réserve au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense

NOR: INTJ1819091A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6, et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête:

Article 1er

Mme Léna LENZEN est nommée au grade de maréchal des logis-chef, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste dans le domaine de la formation musicale au profit de la Garde républicaine (GR).

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2018.

Pour le ministre d'État, ministre de l'intérieur, et par délégation : La générale de brigade, commandante et déléguée aux réserves de la gendarmerie nationale,

A. Fougerat